

87
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à proroger jusqu'au 1^{er} octobre 1921 le délai imparti aux marchands de vins en gros de Paris pour le transfert de leur commerce en dehors de cette ville. (N^o 384, année 1920.)

(Nommée le 16 novembre 1920.)

MM.

1^{er} BUREAU : MAGNY.

- 2^e — LIMOUZAIN-LAPLANCHE. *Président*
3^e — BLAIGNAN.
4^e — RANSON. *Rapporteur*
5^e — Jean MOREL.
6^e — Charles DELONCLE. *Secrétaire*
7^e — BILLIET.
8^e — GAUVIN.
9^e — Édouard VILAR.



Séance du 18 Nov. 1920

La Commission nomme Président M. Rimougin
Laplacque, Secrétaire M. Delouche et
Rapporteur M. Ranson.

Le Secrétaire

Le Président

Delouche

E. Rimougin